



École Maternelle Publique Paul-Émile Victor
12, rue Paul-Émile Victor
35760 Saint Grégoire
ecole.0351901b@ac-rennes.fr

02 99 68 86 19

Procès-verbal du Conseil d'École **Mardi 5 février 2019**

Horaires : de 18h30 à

Personnes présentes

Représentants des parents d'élèves :

Mme ROSAIS Laëtitia	F.C.P.E.
Mme GILLET Elise	F.C.P.E.
Mme LONGCHAMP-CRAVEUR Laëtitia	F.C.P.E.
Mme ROUX Emeline	F.C.P.E.
Mme OLLIVIER-CADORET Aude	F.C.P.E.
Mme LEFAUDEUX Noémie	F.C.P.E.
M. Bruno LIMINIER	F.C.P.E.

Représentants de la municipalité :

Mme VINET Liliane	Adjointe au Maire, chargée de l'Education
M. BOUVIER Fabian	Responsable Service Éducation

Professeurs :

Mme COIGNAC Emmanuelle	Grande section
Mme FROGER Emmanuelle	Moyenne et Grande sections
Mme GOETHAL Carole	Moyenne section
Mme PRIOUX Pauline	Petite et Moyenne Sections
Mme DURAND Catherine	Toute Petite et Petite Sections
Mme FORT Christine	Directrice - Toute Petite et Petite Sections

Personnes excusées :

M. GUICHOUX Philippe	Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Saint-Grégoire
Mme ORAIN Suzanne	Enseignante remplaçante Direction (jeudi)
M. HOUSSAY Jean-Marie	Enseignant complément de temps partiel Mme PRIOUX (lundi)

Secrétaire de séance :

Mme OLLIVIER-CADORET Aude	Représentant des parents d'élèves
---------------------------	-----------------------------------

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'école. Modalités de diffusion procès-verbal et compte-rendu
2. Budget Mairie 2019 : Fonctionnement et investissement
3. Projet d'école - Sorties scolaires : Programme et financement
4. Modalités de communication enseignantes et parents d'élèves
5. Bilan entretien/hygiène/travaux - Locaux : bilan de l'installation du modulaire sanitaire supplémentaire
6. Effectifs rentrée scolaire 2019 et démarches inscriptions
7. Questions des représentants des parents d'élèves (adressées aux représentants de la Mairie) : actualités du chantier de rénovation, calendrier des commissions périscolaire et restauration

1. Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'école.

Modalités de diffusion procès-verbal et compte-rendu.

Cadre et réglementation

Après le conseil, la directrice de l'école rédige un procès-verbal qui sera ensuite communiqué aux membres du Conseil d'école, affiché dans un lieu accessible à l'ensemble des parents d'élèves, et adressé à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Le procès-verbal original sera conservé dans un registre prévu à cet effet.

La directrice propose aux parents d'élèves de lui soumettre un compte-rendu qui, après validation, pourra être diffusé par les représentants des parents d'élèves.

Il est convenu de reprendre ensemble les informations transmises lors de ce Conseil avant la rédaction définitive.

Pour information :

Circ. n° 2006-137 du 25 août 2006 : Rôle et la place des parents à l'école

En fin de séance, un procès-verbal est rédigé sous la responsabilité du chef d'établissement et retrace les points de vue exprimés ainsi que les délibérations, les avis adoptés et les résultats de votes émis. Ce PV est adressé à l'autorité académique ainsi qu'à tous les membres. En aucun cas il n'est autorisé à ces membres de rediffuser ce PV. En parallèle, il est rédigé un compte-rendu qui, lui, sera mis à disposition de toute la communauté éducative (enseignants, parents, élèves) selon les modalités prévues par l'établissement.

2. Budget Mairie 2019 : Fonctionnement et investissement

Demandes effectuées :

Investissement : 11 400,00 € (idem année 2018)

Fonctionnement : 4 000,00 €

Ce budget sera voté en Conseil municipal au début du mois de mars.

3. Projet d'école - Sorties scolaires : Programme et financement

Thème commun : Les animaux

- **Sortie au Musée des Beaux-Arts pour 3 classes de moyenne et grande sections** (janvier et mars 2019) : transport par autobus (tickets STAR- Financement communal) à destination de Rennes (trajet simple). Animation gratuite.
- **Sortie à la Foire Internationale pour 2 classes de moyenne et grande sections :** Modalités du transport restant à déterminer. Pour information, transport par autobus (tickets STAR- Financement communal) ou autocar (estimation du transport : 150 €). Ateliers = 1 €/élève
- **Sortie à la Ferme pédagogique pour 3 classes de toute petite, petite et moyenne sections :** Ferme de Trénube (mars et avril 2019)- 9,50 €/enfant pour 82 élèves soit 779 € - Transport financé par la commune. Participation des familles.
- **Sortie commune à toutes les classes : Aquarium de Saint-Malo**
Billets d'entrée = 2137,50 € - Transport = 1662,00 € (financement partiel ou intégral par la commune/selon crédits restants) Total = 3799,50 €

Informations transmises aux parents concernant les dépenses les plus importantes financées par l'O.C.C.E. :

- 382,74 € (Cotisation et Assurance OCCE)
- 209,37 € (Poulailler et accessoires)
- 150,00 €/classe Régie d'avance projets de classe

Subvention F.C.P.E. :

900 € versés en début d'année + 700 € prochainement pour un total de 1600 € soit **10 € par élève**, dans l'objectif de réduire le cout de participation des familles pour les sorties. Les enseignantes et parents d'élèves s'accordent pour dire que le montant de la participation demandée aux familles par sortie s'élèvera à un maximum de 5,00 €.

La Directrice rappelle que certaines familles ne règlent pas cette participation. L'O.C.C.E. finance également les billets d'entrées des parents accompagnateurs (soit pour la visite à l'Aquarium environ 250,00 €).

4. Modalités de communication enseignantes et parents d'élèves

RAPPEL

Inviter les parents d'élèves à communiquer directement avec les enseignantes. Prendre le temps de rédiger des demandes de rencontre individuelles.

Aucune information n'est transmise par le biais de l'affichage seul. Toutes les informations sont diffusées de manière individuelle, dans les cahiers ou pochettes de liaison.

Suggestions : utilisation du courriel des enseignantes et/ou diffusion des dates des sorties sur le site F.C.P.E.

Temps d'accueil

Le temps de l'accueil est celui de l'enfant. Il doit rester adapté aux locaux. Il est impossible, en termes de place et donc de sécurité, de permettre aux parents de pénétrer dans les salles de classes. Les enseignantes invitent les parents à laisser entrer leur enfant seul en signalant leur présence (gain de temps et autonomie).

De manière exceptionnelle toutefois, ils sont invités à entrer pour communiquer en toute discrétion dans le cadre d'un échange important pour l'enfant.

Inscriptions accompagnateurs sorties scolaires

Accompagnateurs : affichages et mots dans les cahiers et pochettes.

Suggestion : utilisation de liens «Doodle ou pour «Framadate» pour faciliter les inscriptions des accompagnateurs volontaires, notamment pour les sorties à la piscine.

5. Bilan entretien/hygiène/travaux - Locaux : bilan de l'installation du modulaire sanitaire supplémentaire

Entretien très imparfait : le balayage/aspiration reste exceptionnel et le lavage jamais effectué. Etat des tapis déplorable. Le pôle propreté de la commune remplacera l'entreprise NetPlus à compter de la rentrée des vacances d'hiver. La responsable, Madame Monnier et les intervenants pourront être interpellés en direct.

Certaines demandes (liées à la sécurité et datant du mois de septembre) restent en suspens : trous cour MS-GS, chemin d'accès au portillon glissant (proposition : dépôt de copeaux de bois, gravillons,...)

Bilan très positif pour ce qui concerne l'installation du bloc modulaire. L'équipe enseignante adresse tous ses remerciements à l'équipe municipale.

6. Effectifs rentrée scolaire 2019 et démarches inscriptions

Hausse d'effectifs liée à l'accueil des élèves de 3 ans - Rentrée scolaire 2019

Information aux parents d'élèves et aux représentants de la municipalité de la hausse d'effectifs prévue : départ de 44 élèves en CP, cohortes de 55 et 62 élèves à passer respectivement en MS et GS. Accueil des 3 ans comptabilisé pour 13 % soit 10 élèves et une estimation d'accueil de PS équivalente (55 élèves) soit une prévision d'effectifs à 182 élèves.

Présentation du flyer édité en collaboration avec les services municipaux.

Organisation de 2 temps de rencontre et de visite en présence des enseignantes pour l'accueil des nouveaux inscrits - salles PS et salle APS), en remplacement de la soirée Portes ouvertes qui ne peut être organisée pour des raisons de sécurité.

7. Questions des représentants des parents d'élèves (adressées aux représentants de la Mairie) : actualités du chantier de rénovation, calendrier des commissions périscolaire et restauration

Actualités chantier de rénovation :

Pas de nouvelles du chantier depuis la rencontre avec M. le Maire le 15/12/2018. Reprise des travaux cette semaine. Entreprise pour le désamiantage retenue au prochain bureau municipal.

Calendrier commissions périscolaire et restauration : souhait que les services concernés proposent 3 dates. Première date fixée au 07/03/2019.

Question supplémentaire : les enseignantes réitèrent le souhait de récupérer les outils informatiques afin de pouvoir travailler, notamment, sur le logiciel « Thèmots »

Le Procès-verbal sera affiché à l'entrée de l'école sur les panneaux d'affichage. Le compte-rendu sera disponible pour consultation sur le site des parents d'élèves F.C.P.E. <http://fcpe-stgregoire.org/>

La présidente du conseil d'école



Mme Christine FORT

La secrétaire de séance



Mme Aude OLLIVIER-CADORET